

Train léger sur le nouveau pont Champlain

Un projet incontournable dès l'ouverture du pont

Montréal, le 19 avril 2013 – Vivre en Ville se dit ravi de la décision du gouvernement du Québec et de ses partenaires, dont l'AMT, d'aller de l'avant avec un système léger sur rail sur le nouveau pont Champlain. Choix privilégié pour l'axe interfluvial, le train permettra d'offrir une alternative de qualité au transport automobile entre la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal.

« Le projet de nouveau pont est un projet global de transport des personnes et des marchandises; le transport collectif n'est pas à part, tel qu'on l'a considéré jusqu'ici. Ainsi, le gouvernement fédéral doit envisager le projet dans son ensemble et intégrer le financement du train léger à même l'enveloppe générale du projet », a déclaré Christian Savard, directeur général. Vivre en Ville estime que le SLR ne doit pas être payé à travers les ententes courantes d'infrastructures Québec-Canada.

De plus, si le péage autoroutier est un moyen de financement à examiner pour les transports, il doit être envisagé dans toute la région métropolitaine, et non à la pièce, comme la proposition actuelle pour Champlain.

Vivre en Ville souligne que le chantier corolaire du projet de pont sera de ne pas augmenter la circulation automobile. « Afin de privilégier les personnes et les marchandises, le futur pont doit maintenir une voie réservée au transport collectif par bus et étudier un scénario de partage de celle-ci avec le transport des marchandises. L'Île de Montréal n'a pas d'espace pour plus de véhicules, or ce sera un énorme gaspillage que d'augmenter le nombre de voies auto sur Champlain » a rajouté M. Savard.

La Rive-Sud mobilisée pour le transport collectif

L'organisation se réjouit de voir la mobilisation des citoyens, des groupes et des élus pour un important projet de transport collectif et espère que cela augure de futurs choix de développements judicieux pour les villes de première couronne.

Considérant les objectifs du PMAD d'intégrer développement urbain et transport collectif, le projet choisi aujourd'hui signale la volonté des décideurs d'offrir des solutions aux problématiques de mobilité, d'environnement et de qualité de vie liés à la trop forte dépendance à l'automobile.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue de Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

– 30 –

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Source :

Philippe Cousineau Morin, Coordonnateur – Affaires publiques et communications
514-799-1906
philippe.cousineaumorin@vivreenville.org